



COMMUNIQUÉ

Blitz pour réviser la Loi sur le statut de l'artiste

Montréal, le 7 octobre 2021. – La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec et l'Association québécoise des techniciens et des techniciennes de l'image et du son (AQTIS) section locale 514 AIEST affiliée à la FTQ lancent une campagne de sensibilisation auprès de toutes les formations politiques du Québec afin de moderniser la Loi sur le statut de l'artiste.

Au cours des prochaines semaines et prochains mois, nos organisations vont solliciter des rencontres avec les parlementaires de la CAQ, du PLQ du PQ et de Québec solidaire afin de bien les informer sur l'urgence de réécrire la Loi sur le statut de l'artiste.

« Adoptée il y a plus de 30 ans, la Loi sur le statut de l'artiste a un urgent besoin d'être révisée et modernisée, afin de l'adapter à notre époque. Ça veut dire tenir compte des récents changements technologiques, des nouveaux modèles d'affaires et de financement et de la multiplication des plateformes numériques. Nous sommes aussi préoccupés par l'application des différentes lois sociales dont, entre autres, la santé et sécurité au travail, le régime de retrait préventif pour les femmes enceintes, la prévention contre le harcèlement psychologique et le financement de la formation professionnelle », déclare le secrétaire général de la FTQ, Denis Bolduc.

« Le gouvernement s'est engagé à améliorer les conditions de travail et de vie des gens qui participent au développement de l'économie créative du Québec. Cette promesse doit être respectée pour la pérennité de la culture et pour défendre les intérêts sociaux économiques des milliers d'artistes qui contribuent aux œuvres québécoises et étrangères. La pandémie a eu un impact important sur les conditions de nos membres. Pour leur mieux-être et pour assurer la continuité de la relance de notre industrie, une révision de la Loi sur le statut de l'artiste (LSA) est d'une importance capitale. Les élus doivent agir, nos techniciennes et techniciens méritent une loi moderne et adaptée aux années 2020. Nos portes sont ouvertes, et comme nous disons dans notre milieu : ACTION », ajoute le président de l'AQTIS section locale 514 AIEST, Christian Lemay.

« On ne peut plus ignorer celles et ceux qui font que le Québec se démarque par sa vitalité culturelle. En 2018, lors de la campagne électorale, la CAQ a promis de réviser la Loi sur le statut de l'artiste. En 2019, la ministre de la Culture et des

Communications, Nathalie Roy, a réaffirmé cet engagement. En mai 2021, la ministre a finalement renié la promesse du gouvernement Legault et de la CAQ en déclarant “je n’ai pas d’échéancier”. Que se passe-t-il au Ministère ? Il devient urgent d’agir et, à ce sujet, la FTQ réclame une rencontre urgente avec la ministre de la Culture et des Communications, Nathalie Roy », conclut le secrétaire général.

[Consulter le mémoire de l’AQTIS section locale 514 AIEST.](#)

La FTQ, la plus grande centrale syndicale au Québec, représente plus de 600 000 travailleurs et travailleuses.

L’Association québécoise des techniciens et des techniciennes de l’image et du son (AQTIS) section locale 514 AIEST, affiliée à la FTQ, est l’organisation reconnue pour représenter quelque 7 000 artisans pigistes de plus de 200 métiers liés à la conception, la planification, la mise en place ou la réalisation d’une production audiovisuelle.

– 30 –

Source : FTQ, <https://ftq.qc.ca>

Renseignements : Jean Laverdière, 514 893-7809, jlaverdiere@ftq.qc.ca
Marie-Josée Rivard, 514 773 3351 mjrivard@aqtis514iatse.com